

Résultats de l'examen conjoint des États-Unis et du Canada sur l'homologation du fongicide Cyprodinil (Vangard®)

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) de Santé Canada et l'Environmental Protection Agency (EPA) des États-Unis ont homologué le Cyprodinil pour une période d'un an. Le Cyprodinil est un fongicide mis au point par Novartis pour le traitement des fruits. Le Cyprodinil, la matière active du produit Vangard®, combat efficacement une gamme d'organismes nuisibles responsables de maladies, notamment la tavelure de la pomme ainsi que la brûlure des fleurs et la pourriture des fruits dans les cultures de fruits à noyau. Le produit sera vendu et utilisé pour la première fois au cours de la saison de croissance de 1998, aux États-Unis et au Canada.

Le Cyprodinil est un pesticide chimique à faible risque présentant des risques moins élevés pour la santé humaine et pour l'environnement que les pesticides chimiques traditionnels. Le profil d'emploi du produit (le taux, le calendrier et la fréquence d'application) est similaire dans les deux pays, ce qui permet aux producteurs de jouir d'une plus grande égalité des chances. En adoptant un profil d'emploi similaire, le Canada et les États-Unis se sont entendus sur des limites maximales de résidus harmonisées, ce qui élimine des différends en matière de commerce entre les deux pays.

À la suite de l'examen des données sur l'efficacité, on a pu réduire de 40 p. 100 le taux et la fréquence d'utilisation du produit par rapport à ce qui avait été prévu. Cela représente une réduction importante du potentiel d'exposition au pesticide des humains et de l'environnement. Pour les utilisateurs, il s'agit d'une réduction significative des coûts.

On prévoit que le Cyprodinil sera utilisé en quantités limitées au cours de la saison de croissance de 1998. Novartis compte poursuivre d'autres études sur la dissipation dans le sol, la toxicité sur les invertébrés et la persistance du produit sur le feuillage au cours de l'année d'homologation temporaire du pesticide.

Le Cyprodinil est le premier produit à faire l'objet d'un examen conjoint sur un produit chimique à faible risque dans le cadre d'un projet pilote d'examen conjoint du Groupe de travail technique (GTT) sur les pesticides de l'Accord de libre-échange nord américain (ALENA). Le processus d'un examen conjoint consiste à répartir entre les pays les études faisant l'objet d'un examen, chaque pays utilisant ensuite leurs études respectives. C'est ainsi qu'on arrive à simplifier le processus d'homologation des biopesticides et des produits chimiques à faible risque. L'examen conjoint sur le Cyprodinil s'est terminé après que les deux pays aient reçu un dossier complet d'homologation, ce qui représente moins d'un an.

Les examens conjoints constituent la pierre angulaire de l'harmonisation internationale de la réglementation des pesticides. Le Canada, les États-Unis et le Mexique ont adopté, dans le cadre de l'ALENA, cette nouvelle façon de faire dont on peut tirer les avantages suivants :

- accroître l'efficacité du processus d'homologation;
- favoriser un accès plus équitable aux outils de lutte antiparasitaire;
- faciliter l'homologation d'outils de lutte antiparasitaire de remplacement en raccourcissant les délais de réponse et en incitant, dès le départ, les utilisateurs à avoir recours à des produits plus sûrs.

À l'heure actuelle on poursuit les travaux dans le cadre du projet pilote sur les examens conjoints. Aussi, un document intitulé *Revised Procedures for Joint Review of Reduced Risk Chemicals (Pilot Phase)* vient de paraître; il s'agit de lignes directrices révisées qui renferment de plus amples détails sur le programme d'examen conjoint et qui décrivent clairement la marche à suivre que doivent respecter les demandeurs lorsqu'ils présentent une demande d'homologation dans le cadre de ce programme. (On peut trouver ces lignes directrices sur le site web de l'ARLA à l'adresse : <http://www.hc-sc.gc.ca/pmra/intact-f.html>).

Jusqu'à ce jour on a restreint l'objet des examens conjoints aux biopesticides et aux produits chimiques à faible risque. Pour la phase initiale du projet, il valait mieux en limiter la portée compte tenu que le GTT en est encore à l'étape d'élaboration du processus et des procédures. À plus long terme, on estime que les examens conjoints seront pratique courante en matière d'homologation en Amérique du Nord.

Personnes-ressources :

Le chef de l'homologation,
Wayne Ormrod
ARLA
(613) 736-3704

Susan Lewis
Office of Pesticide Programs
EPA
(703) 305-5200

Wayne Ormrod